

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 3 février 2021 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. Cette séance est tenue sans la présence du public, celle-ci est enregistrée.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Émilien Morency, Steeve Raby et Jean-Marie Therrien, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présent : Monsieur Jacquelin Fraser

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gilles Giroux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2021-02-01 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Therrien, appuyé par monsieur Denis Laprise, il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en ajoutant les points suivants :

- 6. k) Vitalisation
- 8.1- Soumission AERZEN
- 8.2- Emploi été Canada
- 8.3- CITAM

À l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances tenues en janvier 2021
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
6. Administratif
 - a) Fonctionnement de la municipalité en fonction des décrets de la COVID 19
 - Les réunions du conseil municipal
 - Mode de fonctionnement du bureau municipal
 - b) Motoneige
 - c) Téléphone 988
 - d) Règlement sur la taxation 2021
 - e) Nomination des pompiers volontaires
 - f) Nomination des premiers répondants
 - g) Avis de motion du règlement sur les nuisances
 - h) Suivi des loisirs intermunicipaux
 - i) Demande de carte de crédit
 - j) Numérisation
 - k) Vitalisation
7. Suivi
8. Varia
 - 8.1 _____
 - 8.2 _____
9. Période de question
10. Levée de l'Assemblée

2021-02-02 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2021

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 13 janvier 2021.

À l'unanimité

2021-02-03 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 69 087.75 \$ qui incluent les salaires.

À l'unanimité

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2021-02-03.



Jacquelin Fraser

5. CORRESPONDANCE

6- ADMINISTRATIF

A-Fonctionnement de la municipalité en fonction des décrets de la COVID 19

Il est convenu qu'en raison des nouvelles mesures que les réunions de conseil municipal se tiendront à huis clos. Jusqu'à nouvel ordre le bureau municipal sera fermé à la population il sera cependant possible de nous rencontrer en prenant rendez-vous auprès de la municipalité. Une publication sera envoyée par la poste à cet effet et une affiche sera mise au bureau municipal.

B- Motoneige

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Steeve Raby d'autoriser le passage temporaire des motoneiges pour le reste de la saison sur la route Sirois et la rue Principale. Monsieur Gilles Giroux demande un vote. Deux conseillers sont d'accord et trois conseillers sont contre.

2021-02-04 : LIGNE D'URGENCE 988

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'appuyer le projet de ligne téléphonique nationale de prévention du suicide.

À l'unanimité

2021-02-05 : ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2021

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu d'adopter le règlement de taxation 2021.

À l'unanimité

E- Nomination des pompiers volontaires

- Vincent Pelletier
- Pascal Giroux
- Sébastien Bernier
- Nicolas Pelletier
- Daniel Nadeau
- Christian Théberge
- André Chabot
- Sylvain Morin
- Marc-Antoine Morin
- Nicolas Audet

F- Nomination des premiers répondants

- Claude Bernard
- Lyne Fradette
- Maude Larochelle
- Lydiane Bernard

G- Avis de motion du règlement sur les nuisances

Monsieur Jean-Claude Giroux dépose l'avis de motion du règlement sur les nuisances.

H- Suivi des loisirs intermunicipaux

Monsieur Gilles Giroux fait la lecture des différents tarifs chargés dans les municipalités avoisinantes et avise que pour tenter de s'arrimer avec celles-ci nous devrions augmenter nos tarifs par enfant pour le terrain de jeux.

2021-02-06 : ADOPTION D'UNE DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien et résolu de faire la demande pour une carte de crédit pour la municipalité avec une limite de 5000\$.

À l'unanimité

2021-02-07 : ADOPTION POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA NUMÉRISATION

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu de faire l'acquisition d'équipement pour la numérisation auprès de la firme Gtemti au coût de 2115.29\$ incluant le scanner, un espace de stockage et 4 disques durs de 4 to et si nous choisissons l'option avec 4 disques durs de 6 to le tout est de 2346.17\$ excluant les taxes.

À l'unanimité

2021-02-08 : VITALISATION

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'accepter l'entente et d'autoriser monsieur Gilles Giroux à représenter la municipalité dans le comité de vitalisation.

À l'unanimité

7- Suivi

Monsieur Gilles Giroux fait un suivi des travaux à l'Héritage.

8- Varia

8.1- Soumission AERZEN

Monsieur Gilles Giroux avise qu'il y aura changement de deux filtres à air pour les soufflantes dans l'édifice pour les eaux usées à titre d'entretien. Monsieur Fraser fera l'ouverture d'un compte auprès de la compagnie.

8.2- Emploi Été Canada

Monsieur Fraser confirme que la demande subvention pour l'emploi d'été a été fait.

8.3- CITAM

Monsieur Fraser présente une publicité qui sera envoyée aux citoyens pour les encourager à s'inscrire sur le site.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-02-10 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu de lever la séance à 20h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Gilles Giroux, maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Jacquelin Fraser, secrétaire-trésorier

* Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 3 février 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 mars 2021.